

**MERCIALYS PRIMÉE LORS DU CLASSEMENT ANNUEL 2019 DE L'AGENCE DE NOTATION
EXTRA-FINANCIÈRE ETHIFINANCE GAÏA**

Membre depuis 2013 de l'indice ISR Gaïa Index*, Mercialys progresse à nouveau cette année dans le classement annuel de l'agence extra-financière Ethifinance Gaïa. La Société s'est vu remettre ce jour au Palais Brongniart le 2^{ème} prix dans la catégorie des entreprises réalisant un chiffre d'affaires compris entre 150 et 500 millions d'euros.

Le référentiel d'Ethifinance Gaïa permet d'évaluer, sur des bases exclusivement quantitatives, les performances ESG** des petites et moyennes entreprises, fournissant aux analystes et investisseurs un outil d'accompagnement rigoureux pour leurs décisions d'Investissement Socialement Responsable (ISR).



La note ESG obtenue en 2019 par Mercialys lui permet d'arriver 2^{ème} de sa catégorie (chiffre d'affaires compris entre 150 et 500 millions d'euros), gagnant 2 places et réintégrant le top 3 français sur cette tranche d'activité. Pour rappel, la Société avait été classée 3^{ème} en 2017 et 4^{ème} en 2018, attestant de sa place parmi les leaders en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au niveau national.

Cette belle performance permet également à Mercialys de gagner 11 places au classement général 2019, la Société se positionnant 12^{ème} parmi les 230 entreprises analysées annuellement, toutes catégories de chiffre d'affaires confondues (i.e. jusqu'à 5 Md€).

Cette récompense s'ajoute aux nombreuses distinctions déjà décernées à Mercialys cette année, tant par les classements de référence du secteur immobilier (EPRA et GRESB), que par les agences de transparence et de notation extra-financière.

La conservation par Mercialys de ces trophées au fil des ans reflète, par ailleurs, son engagement sur le long-terme pour un développement responsable, fruit de son excellence opérationnelle au quotidien et d'une recherche continue d'amélioration dans toutes les dimensions constitutives de son activité.

** L'indice ISR Gaïa Index, recomposé chaque année sur la base des notations extra-financières par l'agence Ethifinance Gaïa de 230 PME-ETI cotées de la place parisienne, est constitué des 70 d'entre-elles apportant les garanties les plus remarquables sur leur gestion des risques ESG.*

*** Les performances ESG se réfèrent aux initiatives Environnementales, Sociales, Sociétales et de Gouvernance des sociétés.*

* * *

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.mercialys.fr

Contact analystes / investisseurs / presse :

Alexandre Leroy

Tél : + 33(0)1 53 65 24 39

Email : aleroy@mercialys.com

À propos de Mercialys

Mercialys est l'une des principales sociétés foncières françaises exclusivement présentes dans les centres commerciaux. Au 30 juin 2019, Mercialys disposait d'un portefeuille de 2 123 baux représentant une valeur locative de 184,3 millions d'euros en base annualisée. Elle détient des actifs pour une valeur estimée au 30 juin 2019 à 3,8 milliards d'euros droits inclus. Mercialys bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées («SIIC») depuis le 1er novembre 2005 et est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole MERY, depuis son introduction en bourse le 12 octobre 2005. Le nombre d'actions en circulation au 30 juin 2019 est de 92 049 169 actions.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels de Mercialys et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Prière de se référer au document de référence de Mercialys disponible sur www.mercialys.fr pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités de Mercialys. Mercialys ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, de nouveaux événements futurs ou tout autre circonstance qui pourraient remettre en question ces prévisions.